

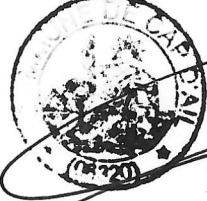
Le 17 juin 2024

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le 4 juillet 2024 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

 Le Maire,
Xavier BECK

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 4 juin 2024.

Administration générale

- 1 - Contrat de concession de services – Approbation des termes du contrat de concession de services pour la fourniture, la maintenance, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire

Questions diverses